

Environnement

## Qu'est-ce que la pêche électrique, bientôt interdite partout en Europe ?

La pêche électrique, technique extrêmement controversée et critiquée par les associations environnementales, sera interdite dès juillet 2021, a confirmé la justice européenne, répondant à un recours déposé par les Pays-Bas.

Par La rédaction avec AFP - 15 avr. 2021 à 18:33 - Temps de lecture : 4 min

**U**ne victoire pour l'environnement et la biodiversité marine. La justice européenne a confirmé jeudi l'interdiction de la pêche électrique dans toute l'Union européenne à partir de juillet 2021. Elle se prononçait sur la question après un recours des Pays-Bas, principal pays à encore pratiquer cette méthode de pêche.

Cette technique avait été autorisée de manière expérimentale en mer du Nord malgré **l'opposition des organisations environnementales** et certains pêcheurs, notamment français, avant que l'Union européenne ne l'interdise complètement. Les autorités européennes avaient tout de même promis une période "de transition" d'environ deux ans, qui arrive à son terme en juin.

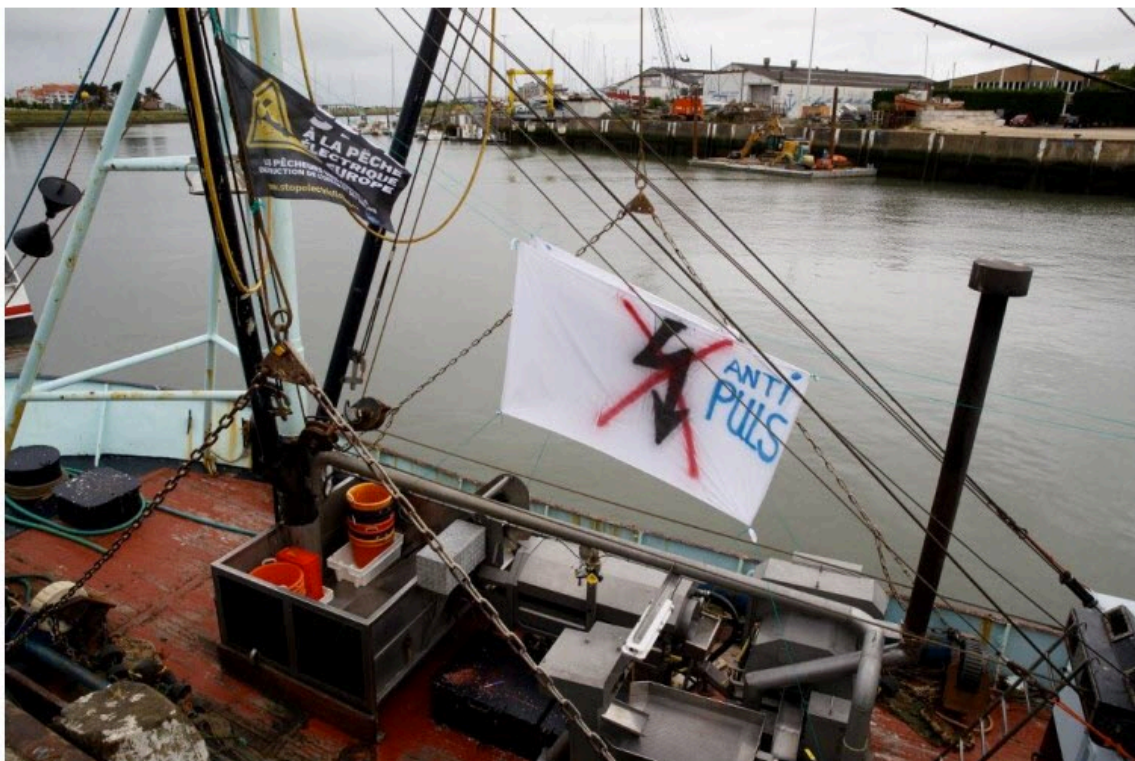


Photo Kurt DESPLENTER/BELGA /AFP

## **Pourquoi la pêche électrique est-elle controversée ?**

Cette technique consiste à envoyer depuis un bateau des impulsions électriques dans le sédiment pour y capturer des poissons vivant au fond des mers. Une méthode radicale que certains pêcheurs, notamment les Français, et des ONG environnementales jugent extrêmement destructrice pour les fonds marins et les espèces qui y vivent.

Outre le fait de tuer de nombreux animaux que les pêcheurs qui la pratiquent n'auraient pas souhaité attraper, cette technique a aussi des impacts négatifs sur les œufs et larves des poissons, mettant en péril leurs ressources.

**« Le courant électrique n'épargne aucun organisme : toute la vie marine est électrocutée. Il n'existe pratiquement pas de quantification de l'impact de la pêche électrique, par exemple sur les poissons électro-sensibles (requins et raies), mais aussi sur les œufs, les juvéniles, le plancton, la physiologie des poissons, la chimie de l'eau etc.**

»

**ONG environnementale Bloom**

Une étude de l'Institut public néerlandais de recherche marine a montré que **50 à 70% des cabillauds de grande taille capturés par les chaluts électriques avaient la colonne vertébrale fracturée**. Une autre montre que les champs électriques pourraient être responsables de l'affaiblissement du système immunitaire des crevettes et vers.

## **Les Pays-Bas dénoncent la décision de l'UE**

Énervés par la décision de justice européenne, les pêcheurs néerlandais ne comptent pas en rester là. En tout, 84 navires des Pays-Bas recourent à la pêche électrique, soit 0,1% de la flotte européenne.

En octobre 2019, La Haye avait déposé un recours devant la Cour de justice de l'UE (CJUE) pour annuler cette décision, jugeant que l'interdiction de la pêche électrique "n'avait pas été établie sur la base des meilleurs avis scientifiques disponibles" et qu'elle entravait "l'innovation et le développement technologique".

Ce que conteste la Cour de justice :

**« Si les études scientifiques et techniques disponibles contiennent des appréciations parfois divergentes sur l'étendue des incidences négatives" de la pêche électrique, "aucune n'énonce, en revanche, contrairement à ce que soutiennent les Pays-Bas, que cette méthode serait dépourvue d'incidence négative sur l'environnement »**

La décision de la CJUE "était le dernier espoir pour de nombreuses entreprises familiales" utilisant cette méthode de pêche "dans cette période déjà difficile", a regretté l'organisation néerlandaise représentant l'industrie de la pêche qui y voit un acharnement.

## **Les petits pêcheurs français en partie opposés à cette technique**

Depuis de longues années, cette technique de pêche est pointée du doigt par les petits pêcheurs, notamment en France. Certains, qui pratiquent encore la pêche "artisanale" fustigent la "concurrence déloyale" des bateaux néerlandais dans les eaux du nord de la France et du Royaume-Uni.

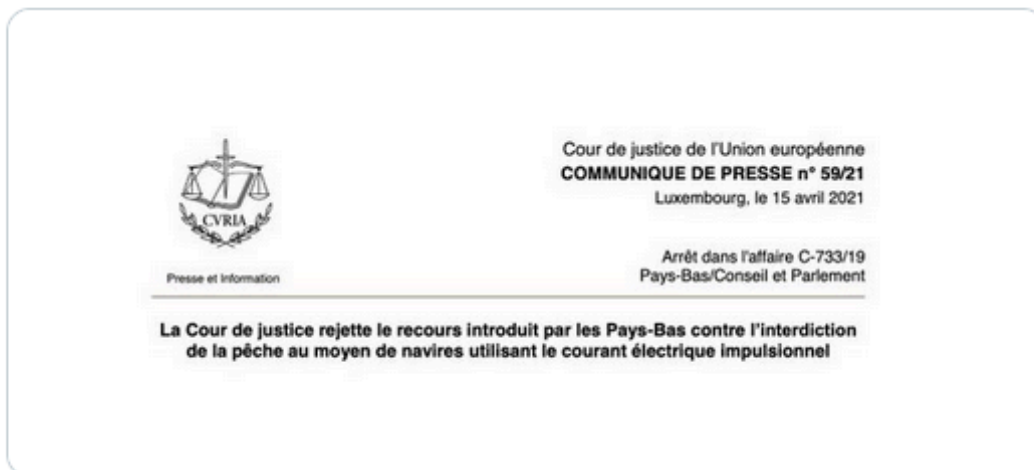


BLOOM Association

@Bloom\_FR



Les véhéments lobbies néerlandais st retoqués : la Cour de justice de l'Union européenne n'annule pas le règlement d'interdiction de la #PêcheElectrique, qui sera donc bien définitivement interdite le 1er juillet 2021 ! L'intérêt général prévaut, et c'est un grand soulagement.



11:33 AM · 15 avr. 2021



113 9 Copier le lien du Tweet

**« "Pour satisfaire une poignée d'industriels cyniques, les Pays-Bas avaient saisi la CJUE sur la base d'avis scientifiques biaisés (...) Le coup de bluff politique n'a pas fonctionné. Ce jugement signe le triomphe de l'intérêt général", s'est félicité jeudi dans un communiqué l'ONG environnementale Bloom. »**

La pêche électrique est interdite en Europe depuis 1998 par un règlement en faveur de la conservation des ressources de pêche mais bénéficiait de dérogations depuis 2007, à titre expérimental, dans une zone du sud de la mer du Nord.

Cette dérogation principalement utilisée par des pêcheurs néerlandais leur permettait de bénéficier de fonds européens pour équiper leurs navires pour pratiquer cette technique controversée.... interdite dès le mois de juillet prochain.